

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

2019-2020

Date de révision : le 18 novembre 2019

École Pavillon de la jeunesse

Membres de l'équipe responsable de la sécurité dans les écoles :

- Nom de l'élève ou des élèves : Flora et Simon
- Nom du parent : Majida
- Nom du membre du personnel enseignant : Véronique, Paola, Liliane, Joël et Ernest
- Nom membre du personnel non-enseignant : Mohammed
- Nom du partenaire communautaire : Christine, Luke
- Nom de la direction de l'école : Alice Niyonkuru

Définition de l'intimidation

« intimidation » : Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
 - (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
 - (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Priorités ciblées

Utiliser les données à sa disposition pour cibler des priorités en matière d'intimidation, comme les résultats du sondage sur le climat scolaire, le nombre d'envois au bureau, le nombre de suspensions, ainsi que des rapports anecdotiques.

Questions de réflexion pour orienter ses priorités :

- Qu'est-ce qui fonctionne bien à notre école? Les élèves de la maternelle jardin viennent voir les intervenants.
- Quels comportements devraient augmenter ou diminuer? On vise la collaboration, le respect mutuel entre les élèves et la conscientisation des élèves pour qu'ils dénoncent les comportements
- Comment est-ce que nos forces peuvent aider à combler nos défis? Les relations positives avec les élèves vont permettre de les rejoindre plus facilement.
- Qu'est-ce qui nous tient à cœur? Qu'est-ce qui nous motive? On vise le bien-être et la sécurité de tous les élèves.
- Quels aspects vont avoir un plus grand impact dans notre école? Travailler les attentes de comportement dans différents endroits à travers l'école.
- Qu'est-ce qui est réaliste à cette étape de notre développement? Assurer un encadrement aux élèves à travers l'enseignement explicite du comportement attendu, le renforcement positif et l'approche réparatrice.
- Quelles ressources ou appuis avons-nous à notre disposition pour aider notre cheminement? L'accompagnement de la conseillère pédagogique en écoles tolérantes et sécuritaires, le comité écoles sécuritaires et tolérantes

Priorité 1 :

Modéliser les stratégies pour augmenter le comportement positif :

-cercles d'échange

-l'implication du conseil des élèves pour passer les messages positifs

-le club hach tag inclusion pour inclure les élèves qui sont le plus à part, créer des bracelets hach tag inclusion.

Lorsque l'élève porte le bracelet, il fait un effort d'aller choisir un élève qui a le besoin d'être inclus. L'élève portant le bracelet fait un effort pour bien se comporter.

-Billets mauves

-Classe Dodjo

Priorité 2 :

Priorité 3 :

Stratégies de prévention

Exemples de stratégies :

- appui au comportement positif
- Ateliers sur la gestion des conflits
- Atelier sur la cyber intimidation
- Cercle de lecture et discussion
- célébrer les différences
- projet rassembleur
- Mentors et leaders positifs
- pratiques réparatrices (cercles communautaires)
- activités de la semaine anti-intimidation
- culture de la paix
- Alliance gai-hétéro
- développement du leadership des élèves
- Ressources et kiosque de documentation
- enseignement explicite des habiletés sociales
- Campagne visant les témoins du type « Upstander »
- pratiques inclusives
- accompagnement d'enseignant.e - écoles sécuritaires et tolérantes

Stratégie ciblée :
appui au comportement positif

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Collecte de données :

Année scolaire 2019-2020

Compter les billets mauves

- **activités de la semaine anti-intimidation**
- **culture de la paix**
- **développement du leadership des élèves**
- **enseignement explicite des habiletés sociales**
- **pratiques inclusives**
- **accompagnement d'enseignant.e - écoles sécuritaires et tolérantes**
- **Campagne visant les témoins du type « Upstander »**

Faire un retour régulièrement sur les situations conflictuelles
Analyse des données durant les CAP

Compter les points obtenus

Compter la fréquence des incidents

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Collecte de données :

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Collecte de données :

Stratégies de communication et de sensibilisation :

Exemples de stratégies :

- La « Chronique des Bonnes Nouvelles » (appui au positif)
- Campagnes de publicité sur les attentes-clé, avec appuis visuels créés par les élèves
- Visionnement de films et discussions
- Babillard décoré avec info
- Acronyme et logo, chanson, vidéo, etc... pour promouvoir les attentes-clé
- Communiqué aux parents(rétroaction des parents)
- Utilisation de la technologie pour appuyer le comportement positif et publiciser l'impact des leaders positifs (ex. médias sociaux)

Stratégie ciblée :

Campagnes de publicité sur les attentes-clé, avec appuis visuels créés par les élèves
Utilisation de la technologie pour appuyer le comportement positif et publiciser l'impact des leaders positifs (ex. médias sociaux)
Visionnement de films et discussions

Suivis nécessaires :

Retours réguliers sur les attentes
Analyse des données durant les CAP

Délais prévus :

Année scolaire 2019-2020

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire:

Membres du personnel

Exemples :

- accompagnement – écoles sécuritaires et tolérantes
- accompagnement EED

- faire venir un conférencier/ une conférencière (COPA, Égale, PFLAG, etc)

- consultation ou formation donnée par les travailleurs.euses sociaux.ales
- participer à une conférence (CSSN, CCGSD)

Stratégie ciblée :

- accompagnement **écoles sécuritaires et tolérantes**
- **accompagnement EED à travers le projet EAMS**

Suivis nécessaires :

Analyse des données durant les rencontres CAP

Délais prévus :

Année scolaire 2019-2020

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Communauté extérieure (parents, communauté locale)

Exemples :

- consultation ou formation donnée par les travailleurs.euses sociaux.ales

- faire venir un conférencier/ une conférencière (COPA, Égale, PFLAG, etc)

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Stratégie ciblée :

Suivis nécessaires :

Délais prévus :

Stratégies d'intervention et de soutien auprès des élèves en cas d'intimidation

Ces stratégies sont à titre d'exemples et l'utilisation de celles-ci devrait être déterminée selon les circonstances et les besoins.

Pour les élèves ayant subis des actes d'intimidation :

- Groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Appui des travailleurs.euses sociaux.es
- Appel à la police
- services communautaires en santé mentale
- justice réparatrice (cercles communautaires) pour discuter des événements et des émotions ressenties
- modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
- «check-in» régulier pour s'assurer que la situation ne se reproduit pas

Pour les élèves ayant été témoins d'actes d'intimidation :

-
- Groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
 - Campagne visant les témoins du type « Upstander »
 - justice réparatrice (cercles communautaires) pour discuter des événements et des émotions ressenties
 - modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
 - Appui des travailleurs.euses sociaux.es

Pour les élèves ayant commis des actes d'intimidation :

- Groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
 - Appui des travailleurs.euses sociaux.es
 - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes
 - services communautaires en santé mentale
 - justice réparatrice pour assurer la réintégration de l'élève (cercle communautaire, geste réparateur)
 - Appel à la police
 - rencontrer le personnel qui travaille avec l'élève pour uniformiser les interventions
 - offrir une expérience d'apprentissage sur l'intimidation (ex : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats)
-